MAINTENANT, JE PEUX À NOUVEAU CALCULER MON EMPREINTE ECOLOGIQUE
www.agir21.org

Quels labels...!?

Ecolabel européen et NF environnement. Attribués à la suite de vérifications par des organismes officiels d'après des règlements techniques pour différentes familles de produits.

On peut l'apposer sur des produits, mais sans contrôle. Il encadre une douzaine de déclarations (biodégradable, compostable...)

Il est apposé uniquement sur les emballages. Il signifie simplement que le conditionneur reverse une contribution en vue de son recyclage éventuel.

Le label Agriculture Biologique (Logo AB) est aujourd'hui reconnu par le Ministère de l'Agriculture, un cahier des charges précis définit les règles permettant d'être certifié.

label européen

Le FSC (ou Forest Stewardship Council) est un écolabel, qui assure que la production d'un produit (meuble...) a respecté une gestion durable des forêts.

Quelques adresses...

ÉCORÉSEAU des Pays d'Aubagne : "La Dominique", Les 4 Chemins des Solans
13400 Aubagne. ☎ 04 42 03 73 50
ecoreseau@club-internet.fr
Réunions un soir par mois (tél. ou mail pour plus d'information).

Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile :
932, avenue de la Fleuride - ZI des Paluds
13400 Aubagne. ☎ 04 42 62 80 00
www.agglo-paysdaubagne.fr

Espace Info Energie du pays d'Aubagne et de l'Etoile - GERES : 2, Cours Foch
13400 Aubagne. ☎ 04 42 03 88 16
eie.paysdaubagne@geres.eu - http//www.geres.eu/
Ouvert du lundi au mercredi de 14h à 18h (autres horaires sur rendez-vous).

Réalisé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

GUIDE DE L'ECOCITOYEN

DES GESTES SIMPLES AU QUOTIDIEN, POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT SANS SE PRIVER...

Conçu par
ÉCORÉSEAU DES PAYS D'AUBAGNE

avec le concours de
LA COMMUNAUTÉ PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE
INFO→ÉNERGIE